

Porter une ambition pour nos jeunesses

Les 50 propositions de la Fédération Léo Lagrange

« Jeunesses : le droit au bonheur ! »

Après trois années de réflexion collaborative ponctuée de rencontres, d'échanges avec des experts, la Fédération Léo Lagrange propose 50 propositions concrètes pour porter une vision et une ambition : celle de défendre le droit au bonheur pour toutes les jeunesses, en construisant dès aujourd'hui les conditions d'un avenir heureux et partagé.

La Fédération Léo Lagrange s'engage à les défendre auprès de tous les acteurs contributifs de politiques jeunesse fortes et cohérentes.

Une vision

Jeunesse et projet de société, intimement liés

Dès sa création par Pierre Mauroy en 1950, la Fédération Léo Lagrange, mouvement de jeunesse et d'éducation populaire, se caractérise par « *un énorme pari fait sur la jeunesse française pour construire une société plus juste et plus fraternelle* ». Cette vision résolument confiante et optimiste, la Fédération y reste fidèle. **Si on donne aux jeunes les moyens de s'émanciper et d'agir, individuellement et collectivement, ils pourront faire advenir un monde plus désirable.** C'est une constante à Léo Lagrange : les questions de jeunesse sont intimement articulées à l'élaboration d'un projet de société plus vaste.

Une approche plurielle des jeunesses et au-delà des tranches d'âge

S'ils sont nés au même moment et grandissent dans le même environnement sociétal, les jeunes ne représentent pas une catégorie sociologique homogène. Le chercheur Olivier Galland le démontre dans son enquête « *Une jeunesse plurielle* ». Le genre, le capital hérité, l'origine des parents engendrent beaucoup de différenciations au sein d'une génération. La situation géographique et sociale en particulier exerce une forte influence sur la capacité à se projeter dans l'avenir. Aborder la jeunesse au pluriel s'avère donc indispensable, avec toujours en tête l'enjeu de l'égalité des chances. C'est la posture adoptée par la Fédération Léo Lagrange pour son travail « Jeunesses : le droit au bonheur ».

Une politique en faveur de la jeunesse ne saurait non plus se contenter de cibler une tranche d'âge, elle doit agir sur les données structurelles de la société (le système économique, le modèle social...), et en direction de tous les âges - on connaît désormais l'importance des 1000 premiers jours de vie dans la construction d'un individu. Le parti-pris de l'approche adoptée a donc consisté à s'affranchir de la cohorte générationnelle. Certaines propositions concernent donc l'enfant dès le plus jeune âge.

Intégrer le bonheur dans les politiques publiques

La Fédération Léo Lagrange appelle à intégrer le bonheur dans les politiques publiques : il ne dépend pas uniquement des individus, il relève d'une **approche globale qui mobilise à**

la fois les conditions de vie, mais aussi l'existence d'un environnement social, écologique, économique épanouissant.



« Cette aspiration à un avenir radieux pour les jeunes semble plus audacieuse que jamais. Il faut apporter aux jeunes la confiance. Confiance en eux-mêmes mais aussi dans nos cadres collectifs, dans notre communauté pour leur ouvrir un destin. Revendiquer le bonheur pour les jeunesses, c'est aussi leur dire : nous croyons en vous, nous avons confiance en vous pour construire l'avenir... et nous vous suivons ! »

Corinne BORD, vice-présidente de la Fédération Léo Lagrange

50 propositions

À travers ses propositions, la Fédération Léo Lagrange affirme pleinement son positionnement :

À la fois expert, engagé dans le débat pour interpeller et éclairer les décideurs publics ; la plupart des propositions sont des mesures de politiques publiques qui s'adressent aux dirigeants, nationaux et locaux.

Mais aussi acteur, à travers ses actions éducatives déployées sur tout le territoire. Certaines propositions appellent donc également un engagement de notre association à mettre en place un certain nombre d'actions et programmes.

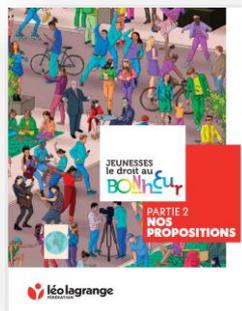
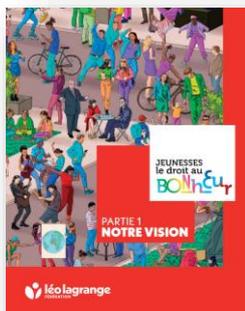
L'actualité a permis de mettre la lumière sur certaines propositions :

- Suite à l'annonce d'un projet de réforme du **Service national universel (SNU)**, nous avons défendu, dans une [lettre ouverte au président de la République](#), parue sur le site du média *La Tribune*, notre proposition de faire évoluer le SNU vers un Service universel républicain (**proposition 46**). Cette évolution vise à construire une expérience commune à tous les jeunes d'une classe d'âge, qui soit propre à contribuer à la construction de leur citoyenneté, à l'égalité des chances, à un sentiment d'appartenance et de responsabilité partagée envers la République.
- **L'abaissement du droit de vote à 16 ans** a fait partie des mesures mises en débat lors de notre congrès (**proposition 42**) et adoptée par plus de 55% des congressistes. Aussi, c'est tout naturellement que la Fédération Léo Lagrange a rejoint l'UNICEF France et ses partenaires pour défendre cette mesure pour les élections municipales à venir de 2026 pour encourager les jeunes à exercer leur citoyenneté et favoriser une meilleure prise en compte de leurs besoins dans l'élaboration des politiques publiques. Voir www.votea16ans.fr
- Enfin, le lancement **d'une convention citoyenne sur les temps de l'enfant**, confiée au Conseil économique, social et environnemental (CESE), s'inscrit dans une dynamique que nous appelons de nos vœux depuis longtemps comme cela est formulé dans notre **proposition 28** : relancer le grand chantier éducatif sur les rythmes de l'enfant et des adolescents. Cette convention sera une opportunité unique pour nous de porter notre vision de la complémentarité éducative dont nous sommes une partie prenante essentielle. Lire notre position publiée sur latribune.fr le 6 juin.

L'approche des élections municipales permettra également de sensibiliser les élus locaux aux enjeux de politiques jeunesse.

Une publication, deux livrets

Deux livrets composent la publication « Jeunesses : le droit au bonheur » :



- **Livret 1 - Notre vision** : Mise en perspective de l'engagement de la Fédération Léo Lagrange sur le temps long, la démarche collaborative. [Télécharger](#)
- **Livret 2 - Nos propositions** : chaque proposition est développée et contextualisée. [Télécharger](#)

Qui sommes-nous ?

Association d'éducation populaire reconnue d'utilité publique, créée en 1950 en hommage à Léo Lagrange (sous-secrétaire d'État aux sports et à l'organisation des loisirs en 1936), **la Fédération Léo Lagrange** mobilise l'éducation non formelle et la formation tout au long de la vie pour contribuer à l'émancipation individuelle et collective et agir pour l'égalité des chances. Attachée à la non-lucrativité, la Fédération Léo Lagrange revendique son inscription dans l'économie sociale et solidaire (ESS). Comptant 43 200 adhérent.es, 900 000 usager.ères, 3 000 bénévoles et volontaires, 7 000 professionnel.les, elle intervient dans les champs de l'animation, de la formation professionnelle et de la petite enfance. En lien avec 500 collectivités partenaires - régions, communes, communautés de communes sur l'ensemble du territoire, elle accompagne la mise en œuvre de politiques éducatives, socioculturelles et de formation-insertion.

En savoir plus : www.leolagrange.org

ANNEXE

Les propositions « Jeunesse : le droit au bonheur » en un clin d'œil



Une méthode
d'action pour ancrer
les politiques dédiées
aux jeunesses
au cœur de l'action
publique

Axe 1 : Renforcer le pilotage et la coordination des politiques jeunesses

Proposition #1 : Une nouvelle structuration des politiques jeunesses pour favoriser leur coordination sur les territoires

Proposition #2 : Réformer l'Agence du service civique pour en faire une agence dédiée à l'engagement

Proposition #3 : Instaurer une cogestion en matière éducative entre l'État, les collectivités et les associations

Proposition #4 : Instaurer l'obligation de proposer une offre éducative sur le temps périscolaire et sur le temps libre pour les 3-16 ans

Proposition #5 : Faire évoluer le cadre des marchés publics pour favoriser une offre éducative de qualité sur le temps non scolaire

Proposition #6 : Généraliser les Projets éducatifs territoriaux (PEDT) pour garantir l'accès de tous les jeunes à des activités périscolaires de qualité

Proposition #7 : Réformer le FONJEP pour qu'il devienne l'opérateur central pour redynamiser les politiques locales en faveur de des jeunesses.

Axe 2 : Évaluer autrement les politiques publiques

Proposition #8 : Développer des indicateurs de bien-être pour évaluer les politiques publiques jeunesses

Proposition #9 : Développer une démarche co-construite d'évaluation de l'utilité sociale des programmes de la Fédération

Axe 3 : Agir à l'international

Proposition #10 : Créer une Agora jeunesses internationale



Autonomie :
Ouvrir le champ
des possibles

Axe 1 : Sécuriser financièrement les jeunes tout en les responsabilisant

Proposition #11 : Une dotation en capital pour commencer la vie active

Proposition #12 : Créer une allocation autonomie jeunesse indépendante de la situation financière familiale

Axe 2 : Renforcer les politiques d'orientation, de formation et de développement des compétences

Proposition #13 : Penser une politique d'orientation et de formation tout au long de la vie

Proposition #14 : Refondre la politique d'accompagnement des jeunes NEET en confiant sa mise en œuvre aux acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS)

Proposition #15 : Défendre l'attractivité des métiers de l'animation et créer des ponts entre animation volontaire et professionnelle

Proposition #16 : Créer un BAFA francophone et international

Proposition #17 : Proposer des modules de formation à la gestion de la vie quotidienne

Proposition #18 : Généraliser les coopératives jeunesse de services

Proposition #19 : Renforcer le rôle du sport comme levier de remobilisation et d'insertion sociale et professionnelle

Proposition #20 : "1 jeune 1 chef d'œuvre" : permettre à chaque jeune de prendre part à une réalisation manuelle pendant sa scolarité ou sur le temps périscolaire

Proposition #21 : Renforcer l'éducation aux choix et valoriser les compétences psychosociales des jeunes

Axe 3 : Améliorer les conditions de vie

Proposition #22 : Développer une offre de logements collectifs et solidaires - co-living, logements intergénérationnels - pour faire face au mal-logement des jeunes

Proposition #23 : Permettre à tous les jeunes parents résidant en quartier politique de la ville de bénéficier d'une place en crèche et d'un accompagnement parental près de leur domicile.

Proposition #24 : Agir pour que les jeunes aient accès à une meilleure alimentation

Proposition #25 : Généraliser les "Cafés des parents" en lien avec tous les équipements et programmes Léo susceptibles d'accueillir de jeunes parents (crèches, centres sociaux, formations...)

Proposition #26 : Forger de nouvelles alliances éducatives pour l'éducation à la vie affective et sexuelle



Axe 1 : Mieux articuler les temps de vie tout au long de la vie

Proposition #27 : Aux côtés du "Pacte du Pouvoir de Vivre", défendre l'idée d'une « Banque des Temps »

Proposition #28 : (Re)lancer un grand chantier éducatif sur les rythmes de l'enfant et des adolescents

Axe 2 : Renforcer l'accès à la culture, aux loisirs et à l'activité physique pour tous

Proposition #29 : Aménager les espaces publics et les équipements collectifs pour qu'ils favorisent l'activité physique et sportive spontanée des jeunes

Proposition #30 : Rendre le Pass'Sport plus accessible aux familles défavorisées

Proposition #31 : Développer une offre d'activités physiques et sportives plus ludique et plus accessible dans tous nos programmes et équipements jeunes, en lien avec l'Union nationale sportive Léo Lagrange (UNSL)

Proposition #32 : « Festi' Léo » : Redonner goût à la fête et à la culture

Proposition #33 : Développer le « copiétonnage » pour favoriser la présence des jeunes dans l'espace public et développer une culture de la sécurité et de la bienveillance

Axe 3 : Encourager la mobilité et les échanges

Proposition #34 : Instaurer un « droit au séjour collectif » pour tous les jeunes au cours de leur scolarité

Proposition #35 : Créer un « Pass rail collectif » pour les professionnels et bénévoles de l'éducation populaire

Proposition #36 : Réformer l'Agence pour les Chèques-Vacances (ANCV) pour financer le développement de l'offre de tourisme social

Proposition #37 : Développer le « home-sitting » pour les jeunes, un nouveau concept de vacances responsables et solidaires

Proposition #38 : « ÉtoiléO », bivouacs pour une nuit

Proposition #39 : Développer un programme national d'échanges de pair à pair entre ados et jeunes

Axe 4 : Reconquérir de la liberté vis-à-vis du numérique

Proposition #40 : Créer des « temps libérés du numérique » pour développer la créativité, le lien aux autres et prendre soin de sa santé mentale

Proposition #41 : Développer les « Explorateurs du numérique », prolongement et amélioration du dispositif Promeneurs du Net



Axe 1 : Renforcer la participation des jeunes à la vie démocratique

Proposition #42 : Abaisser l'âge du vote à 16 ans

Proposition #43 : Lutter contre la mal-inscription électorale

Proposition #44 : Instituer des conseils de jeunes dans toutes les communes françaises

Proposition #45 : Déléguer aux associations d'éducation populaire l'animation du parcours citoyen et des instances démocratiques au sein des établissements scolaires, en lien avec l'Éducation nationale et la communauté enseignante

Axe 2 : Renforcer la confiance réciproque entre les jeunes et les institutions

Proposition #46 : Du Service national universel (SNU) au Service universel républicain (SUR)

Proposition #47 : Créer une commission Sécurité-Jeunesse

Axe 3 : Multiplier les formes d'engagement citoyen

Proposition #48 : Renforcer le congé d'engagement citoyen

Proposition #49 : « Les règles d'or de l'esprit sportif » : développer des programmes d'engagement citoyen par le sport avec l'Union nationale sportive Léo Lagrange

Proposition #50 : Créer des parcours de citoyenneté articulants devoir de mémoire et lutte contre les discriminations

Axe 4 : Encourager l'expression des jeunes et développer une culture du débat

Proposition #51 : Créer une webradio Léo co-animée par les adolescents et les jeunes